

Section 6

PLAN D'ACTION

TABLE DES MATIÈRES

1. PLAN D'ACTION1

1. PLAN D'ACTION

Tel que prévu au paragraphe 1.1 de l'article 7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le plan d'action présenté ci-après est un guide permettant aux autorités de la MRC, aux élus municipaux et aux autres intervenants publics et privés de mettre en œuvre les orientations qui sont présentées dans le présent schéma d'aménagement et de développement révisé. Les actions sont regroupées en fonction des grands thèmes abordés au schéma d'aménagement et de développement.

Thème	Action	Intervenants potentiels	Court terme (- de 2 ans)	Moyen terme (2 à 5 ans)	Long terme (5 ans et +)
La gestion de l'urbanisation	Adopter un RCI visant à assurer la préservation et l'intégrité du milieu rural en contrôlant et restreignant le développement résidentiel à l'extérieur des périmètres d'urbanisation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MRC de La Rivière-du-Nord ▪ Municipalités concernées ▪ Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs ▪ Ministère des Affaires Municipales et des Régions 	X		
	Intégrer la liste de tous les projets résidentiels ayant obtenu un certificat d'autorisation du MDDEP relatif aux égouts, aqueducs ou au traitement et à l'évacuation des eaux usées, ayant fait l'objet d'une résolution d'appui adoptée par le conseil municipal ou ayant fait l'objet d'un avis de motion relatif à une modification des règlements d'urbanisme donné par le conseil municipal avant l'entrée en vigueur du présent schéma d'aménagement et de développement.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MRC de La Rivière-du-Nord ▪ Municipalités concernées ▪ Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs 	X		
Le transport	Définir des critères de gestion des corridors routiers et de contrôle du développement en bordure des routes 117 et 158	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MRC de La Rivière-du-Nord ▪ Municipalités concernées ▪ Ministère des Transports du Québec 	X	X	

	Identifier des tracés et les éventuelles dispositions normatives relatifs aux VHR à l'issue des travaux de la Table de concertation régionale des VHR des Laurentides,.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MRC de La Rivière-du-Nord ▪ Municipalités concernées ▪ Ministère des Transports du Québec ▪ Table de concertation régionale des Véhicules Hors route des Laurentides 		X	
	Réaliser un plan directeur régional de circulation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MRC de La Rivière-du-Nord ▪ Municipalités concernées ▪ Ministère des Transports du Québec 	X		
	Assurer une représentation et collaborer avec les intervenants concernés en matière de transports	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MRC de La Rivière-du-Nord ▪ Municipalités concernées ▪ Ministère des Transports du Québec ▪ CLD Rivière-du-Nord 	X	X	X
	Mettre en place un comité bipartite impliquant notamment la MRC de La Rivière-du-Nord et la Commission scolaire de La Rivière-du-Nord	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MRC de La Rivière-du-Nord ▪ Commission scolaire de La Rivière-du-Nord ▪ Municipalités concernées ▪ Ministère des Transports du Québec 	X	X	
L'environnement	Élaborer et mettre en œuvre un plan directeur régional en environnement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MRC de La Rivière-du-Nord ▪ Municipalités concernées ▪ CRELA ▪ Ministère de l'Environnement, du développement durable et Parcs du Québec 	X		

(Modifié, Règl. 235-10, art. 4, 2010-06-23)

	Assurer une représentation et collaborer avec les intervenants concernés en matière d'environnement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MRC de La Rivière-du-Nord ▪ Municipalités concernées ▪ CRELA ▪ Organismes environnementaux ▪ Ministère de l'Environnement, du développement durable et Parcs du Québec 	X	X	X
	Poursuivre la réalisation et la mise en œuvre du plan régional de gestion des matières résiduelles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MRC de La Rivière-du-Nord ▪ Municipalités concernées ▪ Ministère de l'Environnement, du développement durable et Parcs du Québec ▪ Recyc-Québec ▪ MRC limitrophes 		X	
Le paysage	Sensibiliser et diffuser des informations relatives à la protection des territoires d'intérêt esthétique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MRC de La Rivière-du-Nord ▪ Municipalités concernées ▪ Ministère de l'Environnement, du développement durable et Parcs du Québec ▪ CLD Rivière-du-Nord ▪ Organisme culturels du milieu 	X	X	X
Le récréotourisme	Assurer une représentation et collaborer avec les intervenants concernés en matière de récréotourisme	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MRC de La Rivière-du-Nord ▪ Municipalités concernées ▪ CLD Rivière-du-Nord ▪ Ministère de la Culture et de communications du Québec ▪ Association touristique des Laurentides 	X	X	X

	Mettre à jour le plan directeur des parcs et espaces verts par la cartographie des sentiers récréatifs permanents	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MRC de La Rivière-du-Nord ▪ Municipalités concernées ▪ CLD Rivière-du-Nord ▪ Ministère de la Culture et des communications du Québec ▪ Association touristique des Laurentides ▪ MRC limitrophes ▪ Vélo Québec ▪ Tourisme Québec 	X		
	Poursuivre la participation des municipalités aux équipements supra-locaux à caractère culturel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MRC de La Rivière-du-Nord ▪ Municipalités concernées ▪ CLD Rivière-du-Nord ▪ Ministère de la Culture et de communications du Québec 	X		
L'agriculture	Élaborer une politique de conservation des espaces boisés, des cours d'eau et des milieux humides	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MRC de La Rivière-du-Nord ▪ Municipalités concernées ▪ Ministère de l'Environnement, du Développement durable et Parcs du Québec ▪ Agence forestière des Laurentides ▪ Union des producteurs agricoles ▪ Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec ▪ Commission de protection du territoire agricole du Québec 		X	

	Assurer une représentation et collaborer avec les intervenants concernés en matière d'agriculture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MRC de La Rivière-du-Nord ▪ Municipalités concernées ▪ Ministère de l'Environnement, du Développement durable et Parcs du Québec ▪ Agence forestière des Laurentides ▪ Union des producteurs agricoles ▪ Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec ▪ Commission de protection du territoire agricole du Québec 	X	X	X
	Créer un comité visant à élaborer un plan de valorisation et de développement de la zone agricole au niveau régional en lien avec le Pacte rural.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MRC de la Rivière-du-Nord ▪ Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec ▪ Union des Producteurs Agricoles ▪ CLD de la Rivière-du-Nord 		X	X
	Collaborer dans le cheminement des demandes municipales d'exclusions et d'inclusions de la zone agricole	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MRC de La Rivière-du-Nord ▪ Municipalités concernées ▪ Commission de protection du territoire agricole du Québec 	X	X	X

	Développer le potentiel agricole en milieu rural non assujéti à la Loi sur la protection des territoires et des activités agricoles et ce, en respectant les usages en place et l'acceptabilité sociale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MRC de La Rivière-du-Nord ▪ Municipalités concernées ▪ Ministère de l'Environnement, du développement durable et Parcs du Québec ▪ Union des producteurs agricoles ▪ Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec ▪ Commission de protection territoire agricole du Québec 	X	X	X
	Sensibiliser les municipalités à la gestion et au contrôle de certaines plantes nuisibles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MRC de La Rivière-du-Nord ▪ Municipalités concernées ▪ Ministère de l'Environnement, du développement durable et Parcs du Québec ▪ CRELA ▪ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune 	X	X	X
Les équipements et infrastructures	Assurer une représentation et collaborer avec les intervenants concernées en matière d'équipements et d'infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MRC de La Rivière-du-Nord ▪ Municipalités concernées ▪ Ministère des Transports du Québec ▪ CLD Rivière-du-Nord ▪ Hydro-Québec ▪ L'agence Métropolitaine de Transports, etc. 	X	X	X
La gestion des matières résiduelles	Poursuivre la mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MRC de La Rivière-du-Nord ▪ Municipalités concernées ▪ Ministère de l'Environnement, du développement durable et Parcs du Québec ▪ Recyc-Québec 	X	X	X

		<ul style="list-style-type: none"> ▪ MRC limitrophes 			
La couverture de risques	Poursuivre la mise en œuvre du schéma de couverture de risque en sécurité incendie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MRC de La Rivière-du-Nord ▪ Municipalités concernées ▪ Ministère de l'Environnement, du développement durable et Parcs du Québec ▪ Ministère de la sécurité publique 	X	X	X